

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT : HAUTE
VIENNE
Arrondissement :
LIMOGES
Canton :
CONDAT/VIENNE
Commune : SOLIGNAC

Nombres de membres	
En Exercice	19
Présents	16
Votants	19

Date de convocation
27/03/2023

Date d'affichage
07/04/2023

**Objet de la
délibération**
**AUTORISATION
D'ACQUISITION
ET DE
SIGNATURE
POUR UN BIEN
IMMOBILIER**

Délibération n°
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SOLIGNAC
Séance ordinaire du 06 avril 2023

Envoyé en préfecture le 18/04/2023
Reçu en préfecture le 18/04/2023
Publié le
ID : 087-218719201-20230418-180420234-DE



Les membres du Conseil régulièrement convoqués se sont réunis à la salle des fêtes de Solignac après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre PORTHEAULT, Maire.

Présents : Mmes BOURGER, MOURNETAS, CARLIER, BAYLE, COIGNAC, DUPIN, GUITARD, COMES.

MM. PORTHEAULT, CHAZELAS, PECHER, BRUNET, COLDEBOEUF, GOURINCHAS, RECORD, RIBOULET,

Absents et excusés :

M. LEYRIS donne pouvoir à M. PORTHEAULT

Mme FERNANDES donne pouvoir à Mme BOURGER

Mme FOURGEAUD donne pouvoir à Mme DUPIN

Mme CARLIER a été élu secrétaire de séance.

Vu la délibération 2022DEL028 en date du 28 juin 2022,

Suite à la réception du courrier en date du 21 mars 2023 de Maître DENIS en charge de la vente du bien immobilier situé au 15 rue de la Peyrade à Solignac, il est nécessaire :

- D'autoriser le maire à acquérir au nom de la commune de Solignac 1/5 d'une maison en nue-propiété sous l'usufruit de Mme Thérèse MARTIN, moyennant un prix de 80 500€,
- De donner pouvoir au maire de signer l'acte authentique de vente,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Autorise M. le Maire à signer l'acte
- Autorise le Maire à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier ;

Le Conseil Municipal, a délibéré :
Par 19 voix pour, 0 contre, 0 abstention,
Approuve ces propositions.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Alexandre PORTHEAULT

Certifié exécutoire par Alexandre PORTHEAULT, Maire
Compte tenu de la transmission en Préfecture le 18/04/2023 et la publication le 18/04/2023
Le Maire,



Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID : 087-218719201-20230418-180420234-DE

